

## CE QUE FAIT L'ENIM POUR SES ASSURÉS ET LEURS EMPLOYEURS



- **Prend en charge le remboursement des soins** en cas de maladie, maternité, accident du travail, maladie professionnelle.
- **Calcule et verse les pensions d'invalidité.**
- **Calcule et verse les pensions de retraite.**
- **Verse des prestations d'action sanitaire et sociale** en partenariat avec le service social maritime.
- **Réalise des campagnes de prévention santé et de risques professionnels** en partenariat avec l'Institut maritime de prévention.
- **Taxe et recouvre les contributions et cotisations sociales** des employeurs et salariés.

## CONTACTS UTILES

→ **Centre des Pensions et des archives**  
1<sup>bis</sup> rue Pierre Loti  
BP 240  
22 505 Paimpol Cedex

**02 96 55 32 32**

[cpa.sdpo@enim.eu](mailto:cpa.sdpo@enim.eu)

**En cas de changement de vos coordonnées, merci d'en informer le centre des Pensions et des archives par courrier ou par mail.**

- **Pour un changement d'adresse :**  
[rc-cpa.sdpo@enim.eu](mailto:rc-cpa.sdpo@enim.eu)
- **Pour un changement de Rib :**  
[gp-cpa.sdpo@enim.eu](mailto:gp-cpa.sdpo@enim.eu)

**L'Enim** → **400** agents au service de :

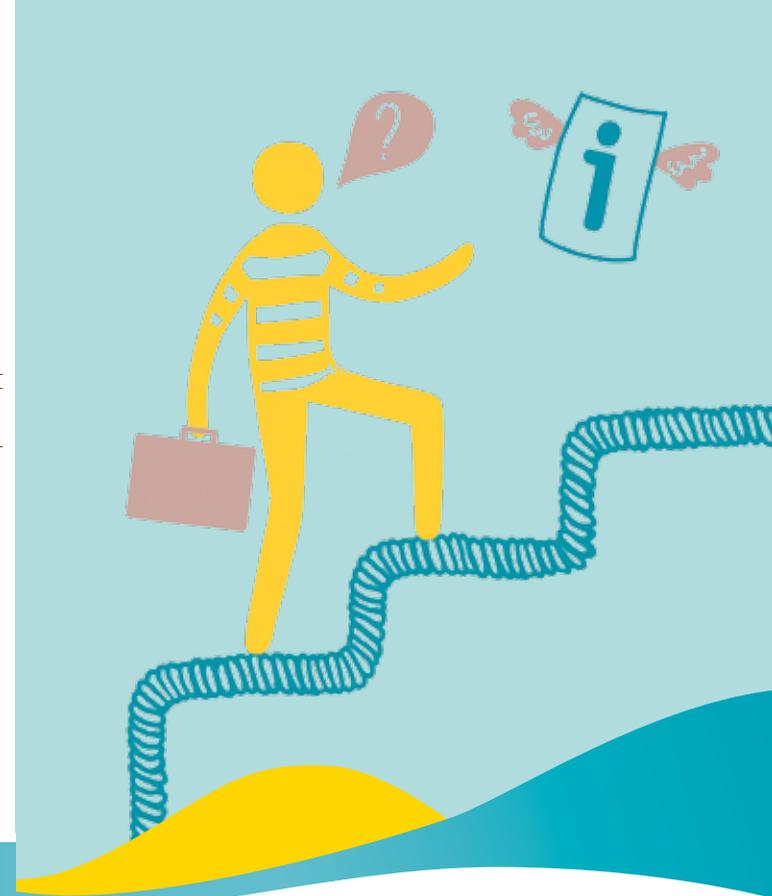
<b>30 000</b>	<b>9 000</b>	<b>120 000</b>	<b>95 000</b>
marins actifs	armateurs	pensionnés	assurés maladie

Plus d'informations sur [www.enim.eu](http://www.enim.eu)



Mission communication - Février 2016 - Imprimé sur papier certifié PEFC 100% 10-31-1240

Maquette, illustration : 



## M'INFORMER SUR MA FUTURE RETRAITE

- Avoir une estimation du montant
- Bénéficier d'un entretien personnalisé
- Savoir qui contacter

# TOUT AU LONG DE MA CARRIÈRE, DES INFORMATIONS SUR MA RETRAITE

1

## → Un document d'information générale sur la retraite

Je le reçois dès le début de ma carrière. Il me présente le cadre général de mes futurs droits à la retraite.



2

## → Un relevé individuel de situation (RIS)

Il récapitule l'ensemble de mes droits à la retraite : liste les régimes auxquels j'ai cotisé et éventuellement les rémunérations, les durées de cotisation...

Je le reçois automatiquement par courrier à partir de 35 ans, puis tous les cinq ans.

Entre deux relevés reçus par courrier, je peux me connecter sur [www.enim.eu](http://www.enim.eu) et accéder au portail sécurisé « Mon relevé » et obtenir un relevé actualisé.



3

## → Un entretien information retraite (EIR)

À partir de 45 ans, je peux prendre un rendez-vous avec un conseiller Enim. Il répondra à mes questions concernant mes droits à pension dans les différents régimes de retraite, le montant estimé de mes futures pensions, l'évolution de mes droits, les possibilités de rachat, les dispositifs permettant d'améliorer le futur montant de ma pension et les possibilités de cumul emploi / retraite.

Pour bénéficier d'un entretien, je dois en faire la demande auprès du centre des Pensions et des archives de l'Enim.

[infocarrieres-cpa.sdpo@enim.eu](mailto:infocarrieres-cpa.sdpo@enim.eu)



4

## → Une estimation indicative globale (EIG)

Elle récapitule l'ensemble de ma carrière et me permet d'avoir une estimation du futur montant global de ma retraite incluant la retraite de base et la retraite complémentaire.

Elle m'est envoyée automatiquement par courrier à partir de 55 ans, puis tous les 5 ans tant que je n'ai pas fait valoir mes droits.